

## GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

**Le Projet de gestion intégrée des écosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal (Pgies) entame sa deuxième phase. Une étape qui ambitionne de mettre sur pied 25 réserves naturelles communautaires servant de zones tampons autour des aires protégées et couvrant au moins 300 000 hectares aménagés.**

### Le Pgies entame sa deuxième phase

Après une première phase de 5 ans marquée par la levée de barrières institutionnelles, techniques, financières et méthodologiques, le Projet de gestion intégrée des écosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal (Pgies) entame, à partir du mois prochain, sa deuxième génération. Une étape de trois ans dont l'ambition est de mettre sur pied 25 réserves naturelles communautaires servant de zones tampons autour des aires protégées et couvrant au moins 300 000 hectares aménagés.

Il s'agit des réserves de faune et les réserves sylvo-pastorales adjacentes dans les steppes du Ferto, du Parc National du Niakolo-Koba et des Forêts classées périphériques dans la zone soudano-guinéenne au sud-est. Les Niayes, comprenant les dunes côtières des terroirs villageois le long de la grande côte de l'océan et la réserve de Guembeul, le parc national du Delta du Saloum avec les forêts classées et les mangroves qui lui sont associées le long de la zone côtière du sud-est figurent aussi dans le lot des zones ciblées.

C'est ce qu'a révélé, avant-hier son coordonnateur, le Colonel Adama Ly, lors du lancement officiel dudit projet. Pour lui, ces espaces, répartis sur 200 villages et 25 mutuelles environnementales, seront dotés de chartes locales de bonne gestion pour une utilisation durable des ressources naturelles. Ce, d'autant que le projet vise à promouvoir la gestion intégrée des écosystèmes (Gie) et de la biodiversité d'importance mondiale au plan communautaire. Mais aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre par une séquestration de carbone et à empêcher la dégradation des 4 échantillons d'écosystèmes choisis.

Il s'agit également de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des bénéficiaires, de prendre des mesures incitatives novatrices pour la conservation, de suivre les impacts du développement sur la biodiversité et sur les équilibres du carbone.

De manière concrète, le projet s'attellera à promouvoir la cogestion des Aires Protégées. Ce par le biais d'approches participatives pour une utilisation durable des ressources naturelles dans les Aires Protégées, les Réserves naturelles communautaires et les Terroirs villageois adjacents des Aires Protégées.

Aussi, le coordonnateur du Pgies rappelle-t-il que le projet va se bâtir sur la situation des actions de la ligne de base en testant et en appliquant un modèle de Conservation intégrée au développement (Cid) dans chaque site, en promouvant la planification écologique intégrée au plan régional, et en levant les barrières juridiques, politiques et techniques à la Gestion intégrée des écosystèmes (Gie).

A l'en croire, les sites retenus se composent chacun de trois unités spatiales liées les unes aux autres à savoir les Aires protégées (Ap), les Réserves naturelles communautaires (Rnc) à mettre en place et les Territoires villageois (Tv).

Dans les Tv par exemple, les systèmes de production seront intensifiés, l'utilisation de l'espace rural rationalisé et l'autosuffisance alimentaire et énergétique y seront encouragés pour améliorer la gestion des ressources naturelles et réduire la pression dans les Ap.

Dans les Rnc, des plans d'aménagement et de gestion participative intégrée pour une utilisation durable et un règlement des conflits seront encouragés par la création de zones tampons, et la promotion de techniques de diversification des revenus à travers une utilisation durable des ressources biologiques.

Dans les Ap, un modèle de cogestion sera testé pour la première fois au Sahel, avec des mécanismes pour un partage équitable des avantages que procure la conservation des ressources naturelles.

En outre, le projet renforcera les capacités institutionnelles et techniques, prendra des mesures incitatives novatrices pour la conservation et suivra les impacts du développement sur la biodiversité et sur les équilibres du carbone au cours de la période de dix ans.

**Ibrahima DIAW**

SAMEDI 25 DIMANCHE 26 AOÛT 2007